



Appel en faveur de la liberté et la démocratie

La Suisse est un Etat de droit libéral, démocratique et solidaire. Un pays qui a su préserver sa cohésion nationale en respectant sa diversité linguistique, culturelle et religieuse. La liberté de religion est ancrée dans la Constitution suisse. Depuis 160 ans, la paix religieuse règne en Suisse, ce qui représente une des grandes forces de notre pays.

L'initiative populaire qui demande que l'interdiction de construire des minarets soit inscrite dans la Constitution fédérale met en péril les fondements mêmes de notre Constitution, basée sur la liberté et l'égalité. En voulant interdire aux musulmans de recourir - dans le cadre de la loi et des usages en vigueur, comme c'est le cas des autres communautés religieuses - à l'un de leurs signes religieux, cette initiative favorise la discrimination et l'exclusion de citoyennes et de citoyens de religion musulmane et met ainsi en danger l'Etat de droit et la cohésion interne de la Suisse.

C'est pourquoi nous nous opposons catégoriquement à cette attaque qui porte atteinte aux acquis d'une Suisse libérale et démocratique.

Nous appelons toutes les citoyennes et tous les citoyens à manifester clairement leur refus d'inscrire dans la Constitution fédérale un nouvel article d'exception qui ne concerne qu'une seule communauté religieuse clairement identifiée, tout comme le bourrage de crâne tout à fait inapproprié qui est exercé.